## L'Hôtel, rue d'Anjou

où mourut La Fayette

Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique des VIIIe et XVIIe arrondissements.

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, PARIS



## L'Hôtel, rue d'Anjou,

où mourut La Fayette.

Quand nous passons rue d'Anjou, devant la façade de la maison portant le numéro 8, notre attention est attirée par l'inscription mentionnant que La Fayette mourut dans cet immeuble.

Pénétrant dans un appartement de cet ancien hôtel, au rez-de-chaussée, à gauche, nous sommes curieusement intéressés par la vue de boiseries avec sculptures, dorures, panneaux et dessus de portes peints. Il y a là un ensemble de belles décorations du XVIII° siècle.

Il nous vient alors à la pensée de connaître l'origine de cette construction et comment l'illustre général fut amené à demeurer en ce logis.

Propriétaire et locataires questionnés répondent qu'ils ne possèdent pas de renseignements précis à ce sujet : L'on prétend, disent-ils, que cet hôtel fut celui de M<sup>mo</sup> de Tessé, tante de La Fayette, qui mit à la disposition de son neveu un appartement dans cette maison. C'est du moins ce qui est raconté par certains guides des hôtels de Paris. Ce n'est qu'une légende faussement établie, nous le prouverons plus loin.

A défaut d'informations sur place, nous devons nous livrer à des recherches de documents.

Les immeubles de la rue d'Anjou comptaient autrefois dans la censive de l'Archevêché de Paris. Un volume vert des publications historiques de la Ville de Paris donne l'état des biens compris dans cette censive, avec plans, en 1788, présentés par M. Armand Brette. Nous reportant au plan de la rue d'Anjou, nous constatons que l'immeuble portant actuellement le numéro 8, correspond exactement à celui du numéro 2 du plan de la censive, avec indication que le propriétaire était, à cette époque, Marquis de Bourgade.

Dictionnaires et recueils de la noblesse ne mentionnent pas ce marquisat, et pour cause, il n'existait pas. Poussant plus avant nos investigations nous arrivons à savoir le nom véritable de ce propriétaire : Marquet de Bourgade. Le copiste de la censive avait converti Marquet en Marquis 1.

Dès lors, mis ainsi sur la voie, consultant les mémoires du temps, les actes de notaires et d'autres documents, nous pouvons suivre la succession des possesseurs et des habitants notables de cet hôtel, depuis l'origine jusqu'à nos jours.

\*

La rue d'Anjou, dans cette partie qui nous intéresse plus particulièrement, entre la rue du Faubourg-Saint-Honoré et la rue de Surène, est une voie ancienne. L'on constate son existence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. D'abord rue des Morfondus, elle prit le nom de rue d'Anjou en l'honneur du duc qui devint le roi Henri III.

Elle se trouvait englobée autrefois dans le bourg qui fut, au XIIe siècle, le clos de la Ville-l'Evêque, ainsi nommé, comme on sait, parce que l'évêque de Paris y possédait une maison de campagne. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, l'on ne vit, en ce lieu, que de petites maisons, des fermes, des écuries et des jardins.

Vers 1670, la promenade du Grand Cours, devenue ensuite celle des Champs-Elysées, fut embellie par le tracé de la grande route dite de Saint-Germain et par des plantations nouvelles; des voies d'accès vers le faubourg Saint-Honoré

<sup>1.</sup> M. Armand Brette dit, d'ailleurs, dans l'avertissement de sa publication : « Les plans sont parfaits, mais les légendes ont été parfois mal transcrites ».

furent décidées. C'est ainsi qu'autour de l'hôtel d'Evreux, habitation de M<sup>me</sup> de Pompadour, bâti en 1718, l'on vit de belles avenues qui furent nommées plus tard avenues de Marigny, de Gabriel, et d'Antin.

Dès lors certains personnages, des financiers, s'approchent de la favorite en faisant construire leurs hôtels dans le faubourg Saint-Honoré, demeures pour la plupart somptueuses rivalisant avec celles des nobles du faubourg Saint-Germain.

Le commencement du faubourg Saint-Honoré et la rue d'Anjou furent rattachés à Paris, par un arrêt du Conseil du 30 janvier 1722, quoique situés en dehors de l'enceinte; laquelle enceinte, à cette époque, se trouvait limitée à la porte Saint-Honoré, près l'église de l'Assomption.

En 1725, il n'existait, dans cette partie du côté droit de la rue d'Anjou, entre la rue du Faubourg-Saint-Honoré et la rue de Surène, que deux petites maisons d'angle, à chaque extrémité. Entre ces deux bâtiments ce n'était que des terrains.

Ces terrains dépendant de la censive de l'Archevêché de Paris 1, appartenaient à une dame Bergerat, épouse, non commune en biens, d'un sieur Doye. Laquelle Mme Doye-Bergerat, en fit donation, par acte passé devant Me Regnard, notaire à Paris, le 12 septembre 1715, à une parente, ou amie, Mme Bodemegarre, ainsi qu'au gendre et à la fille de cette dame, Guillaume Choard, marquis de Buzenval, et dame Anne-Françoise Thuillier, son épouse.

Le 29 novembre 1719, M<sup>me</sup> Bodemegarre étant morte, les époux Choard de Buzenval, restés seuls possesseurs de ces terrains, en font la vente par contrat passé devant M<sup>e</sup> Billeheu, notaire à Paris, acte ensaisiné le 16 décembre 1719. Et ce, au profit de Charles de Satabéry, président en la Chambre des Comptes, et de dame Anne-Françoise de Barbon de Baloup, son épouse. Lesquels, par contrat passé devant M<sup>e</sup> Baptiste, notaire à Paris, le 27 décembre 1725, acte ensaisiné le 29

Nous avons tiré les renseignements qui vont suivre, sur les mutations de propriété, des documents du Terrier général de la Censive de l'Archevêché (Archives Nationales, cote Sx, volume 1297, contenant ceux de la rue d'Anjou).

février 1726, revendirent les dits terrains à M. Antoine Mazin, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, et dame Claire-Rose Tartonne, son épouse.

Ce Mazin était probablement l'ingénieur du Roi, qui construisit, vers 1723, l'hôtel de Charost, dans le faubourg Saint-Honoré.

M. Mazin divisa ces terrains en quatre lots et fit construire aussitôt autant de bâtiments d'habitation. Était-ce pour se loger séparément, lui et ses trois enfants? Avait-il assez de fortune pour le faire? Ou bien procédait-il ainsi, par spéculation, pour louer ou vendre ces hôtels avantageusement? L'on devait trouver facilement preneurs de ces maisons à l'époque où, nous l'avons déjà dit, la présence de Mme de Pompadour et de sa suite, dans le faubourg Saint-Honoré, attirait de ce côté le monde politique et financier gravitant autour d'elle.

Ce lotissement des terrains, avec constructions, créait ainsi quatre immeubles, au lieu d'un, entre la première maison de la rue d'Anjou du côté de la rue du faubourg Saint-Honoré et la maison au coin de la rue de Surène. Dès lors, au terrier du censier de l'Archevêché, les immeubles de la rue d'Anjou, à droite, jusqu'à la rue de Surène, furent numérotés de 1 à 6.

A la mort de M. Mazin, sa veuve possédant la moitié des biens, l'autre moitié appartenant au défunt fut attribuée aux trois enfants: Hyacinthe Mazin de Luzard, Charles-Guillaume Mazin et Louise-Rose Mazin, femme de Jean de Blacas.

La veuve Mazin et ses enfants, restés dans l'indivision, vendirent d'abord l'immeuble nº 5, le plus important lot (celui occupé actuellement par les grandes maisons modernes portant les nºs 10, 12 et 14), par contrat passé devant Me Perret, notaire, le 22 mai 1750, ensaisiné le 27 du même mois. L'acquéreur fut M. Pierre Oursin, seigneur d'Ygoville.

-Neuf mois après, l'immeuble nº 4 du terrier (c'est le principal bâtiment de l'hôtel qui subsiste au nº 8 actuel, celui

<sup>1.</sup> L'hôtel Charost, ambassade d'Angleterre. Étude de M. Jarry (Bulletin de la Société historique du VIIIe, 1920).

qui nous intéresse plus spécialement), fut vendu, par contrat passé devant Me Dutartre le jeune, notaire à Paris, le 12 février 1751, à dame Marie-Anne Mercier, veuve de Maurice Marquet.

La dite dame achetait le lendemain, par contrat, toujours chez Me Dutartre le jeune, l'immeuble no 3 du terrier qui appartenait au marquis de Polignac et à sa femme, Marie-Louise de la Garde. Lesquels l'avaient acquis de la famille Mazin. Cet immeuble tenait, par derrière, à une ruelle dite des Cordiers.

Ce marquis de Polignac était le frère du comte Jules de Polignac qui, grâce à l'influence de sa femme, Gabrielle de Polastron, sur Marie-Antoinette, était bien en cour, fut nommé duc, obtint des charges importantes. Lefeuve i ne signale, dans cette partie de la rue d'Anjou, que l'hôtel Polignac : « Armand frère de Jules y a demeuré, dit-il, aussi bien que la comtesse Diane de Polignac, laquelle gouvernait un peu toute la cour de Louis XVI ». Il attribue, à tort, à la comtesse Diane la faveur dont jouissait auprès de la reine sa belle-sœur Gabrielle.

La veuve Marquet, ayant réuni ces deux propriétés, mourut treize ans après, laissant plusieurs enfants, ses héritiers. L'un de ses fils, qui avait son hôtel place Vendôme (au nº 8 actuel), Jacques Marquet de Bourgade, Écuyer, fut déclaré propriétaire de ces deux lots réunis en un seul immeuble, comme lui ayant été adjugé par sentence de licitation du Châtelet, du 15 février 1764, entre lui et ses co-héritiers, en la succession de la dite dame veuve Marquet.

Marquet de Bourgade se trouva probablement trop à l'étroit dans ces deux immeubles réunis, car il se rendit acquéreur, cinq ans après, d'un troisième immeuble, celui portant le n° 2 au terrier, par contrat passé devant Me Luquais, notaire, le 26 janvier 1769, ensaisiné le 10 février suivant. Les vendeurs

<sup>1.</sup> Lefeuve. Histoire de Paris, rues par rues, tome I, page 77.

étaient les trois enfants des époux Mazin, restés encore propriétaires de ce dernier lot.

Les trois parties ainsi rassemblées par Marquet de Bourgade, constituèrent un seul immeuble contenant 317 toises 15 pieds de superficie, chargé envers l'Archevêché de 26 sols 5 deniers parisis de cens, à raison d'un denier parisis par toise de superficie. C'est l'immeuble existant encore dans les mêmes dispositions et portant le nº 8, rue d'Anjou.

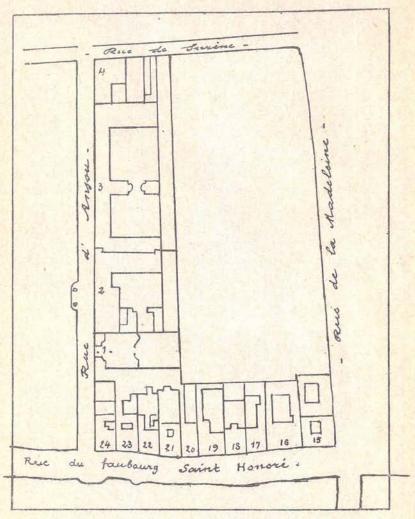
La propriété de Marquet de Bourgade tenait, à droite, à celle de M. Charles Millet, receveur général des finances à Moulins, laquelle portait le n° 1 du terrier, et se trouvait mitoyenne de la maison d'angle, rue du Faubourg-Saint-Honoré, occupée par un sieur Trézel, épicier.

Cette maison, nº 1, avait appartenu à Augustin Blondel de Gagny qui l'avait cédée, le 12 août 1758, (Baron l'aîné notaire) à dame Anne-Claude Le Tessier, veuve de François Millet, épouse en seconde noce, non commune en biens, de Henry-Louis Eshallard, marquis de La Marck. Charles Millet en avait hérité de sa mère, par sentence de licitation du Châtelet, du 23 août 1769. entre lui et sa sœur, Anne-Claire Millet, femme de Jean-François-Yves, vicomte de Cloeclosques.

La propriété Millet tenait, par derrière, à l'hôtel des Coches.

Par suite de la réunion de trois immeubles en une seule propriété au nom de Marquet de Bourgade, le numérotage du terrier de l'Archevêché fut modifié, pour cette partie de la rue d'Anjou. La maison d'angle, au coin de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, portait le nº 24 sur cette dernière rue. La première maison appartenant à M. Millet eut le nº 1, rue d'Anjou; la propriété de Marquet de Bourgade, dans son ensemble, prit le nº 2; l'immeuble suivant d'Oursin d'Ygoville, marqué nº 3; en dernier lieu, le nº 4 fut celui de la petite maison d'angle de la rue de Surène appartenant à un sieur Riffe.

C'est ainsi que nous le remarquons dans le plan dressé en 1788, de la Censive de l'Archevêché, avec ces indications :



Plan de la censive de l'Archevêché, en 1788.

No I Millet	306 toises	30 pieds
Nº 2 Marquis (sic) de Bourgade	317 »	15 »
Nº 3 Oursin d'Ygoville	564 »	
Nº 4 Riffit (Riffe)	I22 »	

\* \*

Il y a lieu maintenant, pour nous, de rechercher l'origine de cette famille Marquet qui occupa cet ensemble de bâtiments existant encore rue d'Anjou.

Tout d'abord le Journal de Barbier 1 nous met sur la voie des recherches. On y lit qu'en janvier 1743 : « Le cardinal de Fleury est malade..... Il ne peut rien avaler, on est obligé de lui faire prendre du bouillon en lavement; mais il n'a pas de fièvre et la tête est assez bonne. Tous les ministres vont le voir quand ils peuvent et y envoient tous les jours. Le cardinal de Tencin y passe ses soirées. Il y joue, dit-on, au piquet avec le nommé Marquet, que le cardinal a protégé et fait entrer dans les sous-fermes, et cela dans la chambre du cardinal, pour l'amuser ».

Il s'agit bien de Maurice Marquet, marié à Anne-Marie Mercier qui, veuve, fit l'acquisition des terrains et bâtiments constituant l'immeuble actuellement au nº 8 de la rue d'Anjou.

La famille Marquet était originaire de Labastide, en Armagnac. Maurice Marquet était sieur de Bourgade, nom d'une terre, propriété depuis longtemps de cette famille. Maurice était né en 1683 et il avait épousé, le 13 février 1718, Anne-Marie Mercier, à Bordeaux, où il était banquier alors.

Quelles relations avaient ainsi amené Marquet à être protégé par le cardinal de Tencin et à entrer dans l'intimité du cardinal de Fleury?

On sait que le premier ministre de Louis XV, Fleury, avait appelé auprès de lui, pour le seconder, Guérin de Tencin, archevêque de Lyon, promu cardinal. Quelques jours après le fait raconté par Barbier, le cardinal de Fleury mourut le 29 janvier 1743, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Nous voyons Maurice Marquet, à cette époque, faire de fructueuses opérations commerciales et financières; il achète notamment, en octobre 1742, plusieurs lots dans les ventes de blé du roi <sup>2</sup>. Il obtient, pour ses enfants, des fonctions

<sup>1.</sup> Tome II, page 347.

<sup>2.</sup> Lettre de M. de Marville, lieutenant-général de police, tome l°r, page 83, (Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris),



Hôtel, 8, rue d'Anjou. — Façade. (Extrait du Faubourg-Saint-Honoré, T. 1. Contet, édit., 9, rue de Bagneux)

élevées et lucratives, mais il ne put voir prospérer les siens pendant longtemps, car il mourut en 1743.

Les époux Marquet eurent sept enfants, quatre fils et trois filles :

- 1º Jacques, sieur de Bourgade, directeur général des vivres, né le 4 décembre 1718, mort en 1775, sans alliance. C'est celui qui eut les fonctions les plus en vue et tint la plus grande place dans la chronique du temps, comme nous le verrons plus loin.
- 2º Louis, seigneur de Mont-Saint-Peyre, receveur-général des finances, marié le 21 janvier 1744, à Michelle Paris du Vernay, dont il eut deux fils décédés sans postérité, et deux filles, l'une mariée à M. de Calonne, contrôleur-général et l'autre à M. de la Guillaume, intendant en Corse.
- 3º Pierre-Isaac, seigneur de la Peyre, fermier-général de 1762 à 1780; né en 1721, il mourut en 1798, sans postérité. Il s'était cependant marié deux fois : 1º à Marguerite-Suzanne Randeau de la Mairie; 2º le 30 janvier 1763, à Catherine-Charlotte Gaulard, veuve d'Augustin Bourut de Villaumont.
- 4º Jean-Daniel, seigneur de Montbreton, receveur-général des finances, maître-d'hôtel du roi, né le 25 juin 1724. Il se maria aussi deux fois : 1º, en 1761, à Marie-Élisabeth Dumas, dont il eut un fils, Louis, qui ne vécut que trois mois ; 2º, en 1763, à Étienne-Esther Soubayran, fille du contrôleur-général des finances, dont cinq autres enfants.
- 5º Henriette, mariée à Philippe-le-Long, dit comte de Drenoux.
- 6º Marguerite, mariée à Louis de Saint-Eugène, dit le marquis de Montigny.
- 7º Anne-Élisabeth, mariée vers 1748, à Anne-Marie Vatbois, seigneur de Metz, colonel de cavalerie.

Au sujet du deuxième fils, Louis, un passage des Mémoires du marquis d'Argenson<sup>1</sup>, dit, à la date du 20 octobre 1749: « Le roi a promis la première place de receveur-général au petit Marquet pour consoler Duvernay. La marquise de

<sup>1.</sup> Mémoires du Marquis d'Argenson, tome VI, page 54.

Pompadour s'y donne de grands mouvements et le roi s'en occupe fort ».

Paris Duvernay, troisième, et le plus en vue, des frères Paris, financiers bien connus, avait déjà joué un rôle important au temps du ministère du duc de Bourbon. Homme pratique et positif, il était, en 1723, le véritable chef de l'Administration. A la disgrâce du duc, Paris Duvernay fut envoyé à la Bastille. Rentrant en faveur auprès du pouvoir, vers 1747, quoiqu'âgé, il reprit la direction de la guerre et améliora les services sous le ministère du comte d'Argenson. C'est lui le promoteur de la création de l'École militaire, en 1751.

« Paris Duvernay, munitionnaire général, que son esprit fertile en idées et en ressources rendait le conseiller nécessaire de tous les gouvernants, avait l'oreille de la Pompadour comme celle du comte d'Argenson; vrai ministre de la guerre sans le titre, il avait séduit la favorite et le roi, en 1757, par un plan magnifique, pour accabler le roi de Prusse en deux campagnes » <sup>1</sup>.

Cette influence de Paris Duvernay auprès de la Cour explique la note des mémoires du marquis d'Argenson, et les faveurs dont jouirent les Marquet protégés par le beau-père d'un des fils. Duvernay avait eu une fille de sa maitresse, Melle Jacquin, et s'était marié avec cette dernière 2. Sa fille, Louise-Michelle Duvernay, épousa, comme nous l'avons indiqué plus haut, le 21 janvier 1744. Louis Marquet, nommé receveur-général des Finances, à Lyon.

Marquet de Bourgade, le fils aîné de Maurice Marquet, fut chargé, tout jeune, d'une fonction des plus importantes, toujours grâce aux relations de son père avec les gens au Pouvoir, le cardinal Tencin, Paris-Duvernay et autres. Le lieutenant de police, M. de Marville, écrivait le 8 avril 1746 3:

« M. d'Argenson a nommé général des vivres pour l'armée

<sup>1.</sup> Histoire de France, par Henri Martin, tome 15, page 517.

<sup>2.</sup> Note de M. de Boislisle, Lettres de M. de Marville, tome II, page 197.

<sup>3.</sup> Lettres de M. de Marville, tome II, p. 278.

du Rhin, à la place de M. Belombre, M. Bourgade, fils de M. Marquet, qui est un jeune homme d'environ vingt-deux ans. L'on ne doute pas de sa capacité et de son intelligence dans les affaires: il y est élevé; mais on trouve extraordinaire que l'on confie à un homme si jeune un poste qui demande tant d'expérience et une discrétion à l'épreuve, puisque le commandant de l'armée, ne peut, comme l'on sait, se dispenser de donner à connaître ses projets au général des vivres, afin que les troupes n'arrivent point au dépourvu dans les différents endroits où l'on juge à propos d'envoyer des détachements ».

M. de Marville rajeunissait quelque peu Marquet de Bourgade qui, baptisé le 14 décembre 1718 1, avait plus de 27 ans, en 1746.

Quoiqu'il en soit, c'était un poste élevé qu'on accordait à un homme jeune qui d'ailleurs prouva, par la suite, sa capacité à bien l'occuper. Il fut donc chargé pendant longtemps, de l'approvisionnement des armées, et s'en acquitta avec intelligence, au contentement des chefs militaires. Douze ans après sa nomination, Marquet de Bourgade agit tout particulièrement avec un dévouement patriotique qui lui valut les félicitations du maréchal de Belle-Isle; le fait est raconté par le duc de Luynes, en ces termes 2:

« En avril 1758, on fait tous les préparatifs possibles pour réparer promptement l'armée, M. le maréchal de Belle-Isle s'y emploie..... L'entrepreneur des vivres est toujours M. de Bourgade (Marquet, dont la sœur a épousé M. de Montigny). M. le maréchal de Belle-Isle me disait, il y a quelques jours, que malgré les marches continuelles qu'a faites notre armée pendant cette dernière campagne, marches souvent promptes et imprévues, le pain de munition n'a jamais manqué et a toujours été excellent.

» Ce même M. de Bourgade a eu l'entreprise des subsis-

<sup>1.</sup> M de Boilisle, annotant les Lettres de M. de Marville, indique cette date que nous trouvons aussi dans des plèces d'état-civil.

<sup>2.</sup> Mémoires du duc de Luynes, tome XVI, pages 406-407.

tances de l'armée que M. le maréchal de Belle-Isle commandait en Provence. Il suivait M. de Belle-Isle à une promenade sur les confins de la Savoie; M. de Belle-Isle qui avait alors quelques projets d'opérations du côté de Mont-Dauphin, place sur la Durance, fortifiée par Louis XIV en 1694, demanda à M. de Bourgade s'il avait établi quelques magasins dans cette place; il lui dit qu'il n'en avait point. Il se passa plusieurs mois sans qu'il fut question de rien. M. de Belle-Isle étant revenu à la fin de février, on détermina les opérations de la campagne; en conséquence il dit à M. de Bourgade qu'il lui faudrait 20.000 sacs de farine à Mont-Dauphin pour le 1er juin ; M. de Bourgade lui répondit que s'il n'y avait que cet obstacle à ses opérations, qu'il pouvait les commencer quand il voudrait et qu'il trouverait tout ce qu'il désirait. M. de Belle-Isle lui demanda comment cela était possible d'autant plus qu'il n'y avait pas assez grand nombre de mulets dans ce pays-là pour faire transporter promptement un si grand nombre de sacs, et que d'ailleurs ces mulets étaient trop petits pour pouvoir porter plus d'un sac. M. de Bourgade convint de tous ces faits et ajouta qu'il avait pris ses précautions; qu'il avait déjà envoyé à Mont-Dauphin 12.000 sacs. « Et si le Roi n'en avait pas eu besoin, lui dit M. de Belle-Isle, comment auriez-vous fait? - l'aurais perdu 50.000 écus, lui dit M. de Bourgade, et il valait mieux que je les perdisse que de laisser manquer l'armée du Roi de ce qu'elle pouvait avoir besoin ». On ne saurait trop louer de pareils sentiments ».

Il est probable que Bourgade avait acquis alors, dans les fournitures militaires, une fortune lui permettant de risquer la perte de 50.000 écus sans trop de dommage.

Notre homme était bien connu par le public, à l'époque, car il fut chansonné comme les autres personnages en vue : Nous lisons, en 1764, une chanson i dont ces lignes font allusion à ses rapports avec Duvernay :

Chansonnier historique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Recueil de Clairambault-Maurepas,
 tome IV du règne de Louis XV, page 17: Les Noëls.

Le Duvernay s'avance: Pour tout ce monde-là S'il faut la subsistance Bourgade y pourvoira.

Marquet de Bourgade fut toujours bien en Cour jusqu'à la mort de Louis XV. En 1767, le roi désirait faciliter le martage du baron de Talleyrand, son protégé, avec Mlle de Montigny, nièce de Marquet de Bourgade 1. Dans une lettre adressée à ce dernier par M. de Choiseul, au nom du Roi 2, ce premier Ministre annonce que Sa Majesté est disposée à doter le baron de Talleyrand, qui est sans fortune, d'un don de cent mille livres, puisque de son côté, M. de Bourgade donne cent mille livres à sa nièce et lui assure, en plus, dix mille livres de rente. M. de Choiseul termine sa lettre en disant à Marquet de Bourgade: « Vous devez en être d'autant plus flatté que n'ayant pas perdu de vue les bons services que vous lui avez rendus dans l'administration des vivres des armées, Sa Majesté a profité de cette circonstance pour vous renouveler les assurances de sa protection particulière ». Comme de Bourgade avait demandé au Roi, en compensation du don qu'il faisait à sa nièce, d'être mis en possession de la charge avantageuse de fermier des postes, Louis XV ajouta de sa main, au bas de la lettre de M. de Choiseul: « Je donnerai mes ordres afin que la place de fermier des postes soit assurée à M. de Bourgade que j'honore de ma protection ». Louis XV mourut sans avoir donné satisfaction, sur ce point, à son protégé. C'est en vain que Bourgade demanda l'exécution de cette promesse à la Cour de Louis XVI. Les charges bénéficiaires furent octroyées à d'autres favoris du nouveau règne.

Cependant Marquet de Bourgade, resté administrateur général des subsistances, très capable dans cette fonction, de plus, réputé pour ses connaissances en matières financières, fut appelé d'autre part à jouer un rôle important, quoique effacé, dans l'Administration générale des Finances.

<sup>1.</sup> Ce mariage eut lieu seulement en avril 1769.

<sup>2.</sup> Bibliothèque Nationale. Manuscrits, Fonds français, nº 8019.

On sait dans quels embarras financiers se trouvait notre pays à l'avènement de Louis XVI. Le Roi, pour donner satisfaction à l'opinion qui se manifestait alors, chargea Turgot du Ministère des Finances. Turgot apporta de grands changements dans l'Administration, fit des réformes qui déplurent à la Cour. Il dut résigner la fonction en 1776. Turgot, entre autres créations utiles, avait fondé une Caisse d'Escompte, à l'établissement de laquelle Bourgade participa.

Le premier ministre de cette époque, Maurepas, résolut aussi de sacrifier M. de Clugni qui secondait Turgot dans la direction des finances. Un Conseiller d'État peu au courant des affaires financières, Taboureau des Réaux, succéda à M. de Clugni. On lui adjoignit Bourgade auquel la conduite réelle des finances fut discrètement confiée.

Pour remplacer Turgot, Maurepas eut recours à son adversaire, le banquier Necker, qui avait attiré l'attention sur lui par ses attaques contre les actes de Turgot, et par la publication d'un *Traité sur la législation des grains*, ouvrage dont les principes se trouvaient en désaccord avec ceux des Économistes.

« Porter au Contrôle général un étranger, un banquier, un protestant surtout, parut trop hardi à Maurepas qui éluda la difficulté en faisant créer pour Necker le titre nouveau de directeur du Trésor royal » (21 octobre 1776). Taboureau donna sa démission. Il ne fut pas remplacé nominativement au Contrôle général; le directeur du Trésor fut seulement nommé directeur général des finances. C'est-à-dire que Necker eut l'autorité sans le titre.

En 1780, il y a désaccord entre Maurepas et Necker; le roi s'effraie des réformes apportées par le Genevois qui, attaqué vivement par Vergennes, démissionna le 19 mai 1781.

Un conseiller d'Etat, Joli de Fleuri, est appelé, malgré lui, au périlleux héritage de Necker, il reprend le titre de contrôleur général des finances, tout honteux de l'être, dit-on, et accablé du fardeau qui pèse sur lui.

A peine est-il en fonction qu'on insinue qu'il est, dans ce poste, l'agent de Necker et que Marquet de Bourgade est à ses côtés, dans la coulisse, pour suppléer à son insuffisance. L'on publie, le 7 juin 1781, cette note :

« Ce qui surprend un peu les regrets des Parisiens, c'est l'idée où ils sont que ne pouvant se passer de Necker, il est toujours derrière le rideau et que M. de Fleury a la complaisance d'être son agent... Comme M. de Fleury, à ce qu'on assure, a demandé pour adjoint le sieur Marquet de Bourgade, grand trésorier, estimé du directeur général des finances, on se confirme dans cette opinion... Ceux qui connaissent le caractère du conseiller d'Etat et celui du Genevois, n'en croient rien; mais en même temps ils regardent le premier comme assez fin pour accréditer cette opinion et l'avoir répandue » <sup>1</sup>.

Autre note le lendemain: « Ce n'est pas comme adjoint que M. de Fleury a demandé M. de Bourgade, mais pour en faire un directeur du Trésor royal, à l'instar de M. Necker du temps de M. Taboureau, avec la différence que M. de Bourgade sera totalement sous les ordres du nouveau ministre des finances et ne travaillera qu'avec lui. — On croit que l'objet de M. de Fleury est de confier à ce collaborateur la suite des opérations des finances entreprises par le directeur général. Du reste, M. de Fleury est effectivement entré au Conseil le lundi 4 de ce mois » <sup>2</sup>.

Comme on le voit, Marquet de Bourgade, dont la capacité en matières financières fut appréciée et utilisée par Turgot et par Necker, remplit discrètement, dans la coulisse, un certain rôle dans l'administration générale des finances. Il devint même, pendant deux années, et sous le manteau de Joli de Fleury, le véritable successeur de Necker.

Joli de Fleury voulut aussi, comme ses prédécesseurs, faire des réformes et fut vivement critiqué. Un de ses actes, en août 1781, fut tourné en ridicule dans une chanson intitulée : l'Édit de Joli de Fleury, avec cette conclusion : « Si c'est du

<sup>1.</sup> Mémoires secrets, Bachaumont, tome XVII, page 238.

<sup>2.</sup> Idem, page 241.



Rue d'Anjou, 8. - Un des salons de l'appartement au rez-de-chaussée.

Fleuri, ça n'est pas du joli » 1. Pendant sa gestion, la mort du comte de Maurepas (21 novembre 1781) amène l'influence de M. de Vergennes auprès du Roi.

Devenu premier ministre, de Vergennes crée un Comité des finances composé du chef du Conseil des finances, du garde des sceaux et du contrôleur général. Joli de Fleury continue tant bien que mal à remplir sa tâche, avec l'aide de Marquet de Bourgade. Il se retira en mars 1783, après un différend avec le ministre de la marine. Un conseiller au Parlement, intendant aux finances, lui succéda; ce fut Henri-François de Paule Le Fèvre d'Ormesson d'Amboile, appelé communément d'Ormesson, aussi inexpérimenté que Joli de Fleury. Marquet de Bourgade continua son concours, sous le ministère d'Ormesson, pendant sept mois.

M. d'Ormesson prit une mesure malencontreuse en obligeant la Caisse d'Escompte, créée par Turgot, maintenue et développée par Necker, à verser six millions au Trésor et en l'autorisant à suspendre le paiement en argent des billets au-dessus de 300 livres. Cet acte ne fut pas approuvé par de Bourgade qui s'était toujours intéressé au développement des affaires de la Caisse d'Escompte. Il donna sa démission de la fonction, qu'il exerçait officieusement, de directeur général des finances.

On lit dans Les Mémoires secrets 2: « Dans les idées d'un Suisse, on donne à entendre que le discrédit de la Caisse d'Escompte est le résultat d'une intrigue de Cour pour supplanter M. le contrôleur général (d'Ormesson) et même M. de Vergennes, comme président du Conseil des finances. On insinue qu'elle a été accordée par le marquis de Castries, ministre de la marine, pour se débarrasser des poursuites de M. d'Ormesson qui le presse sur le compte à rendre, au Comité des finances, de sa gestion. On y croit que le ministre de la

<sup>1.</sup> Chansonnier historique du XVIIIe siècle, règne de Louis XVI, tome XI, page 6.

<sup>2.</sup> Bachaumont, tome XXIII, page 275.

guerre s'est réuni à celui-là et que tous deux avaient été poussés par M. Necker qui enrage de sa nullité. Les manœuvres de cette cabale sont développées d'une façon assez vraisemblable; et la retraite de M. de Bourgade qui vient d'arriver, et aussi prévue dans la brochure, pourrait donner quelque confiance en l'auteur ».

Jacques Marquet de Bourgade ne vécut pas longtemps après avoir pris sa retraite ; il mourut le 12 avril 1784.

Il laissa de nombreux manuscrits réunis en une quinzaine de forts volumes in-4° à la Bibliothèque nationale. Ce sont des copies de mémoires adressés par lui aux gouvernants, de 1745 à 1780, et de lettres échangées avec eux : rapports sur des opérations, propositions de réformes administratives, conseils sur la gestion des finances, etc.; documents utiles à consulter pour ceux qui veulent étudier en détail les campagnes de guerre du temps et l'état des finances de la France pendant cette période 1.

t. Ces manuscrits classés dans le Fonds français au nom de Bourgade, commissaire des guerres, comprennent, dans les volumes du n° 8007 à 8017, les mémoires sur la fabrication du pain et du biscuit pour les troupes, de 1745 à 1755, avec indications des quantités employées, des prix et des réserves de grains dans toutes les localités frontières de Flandres, Artois, Picardie, Pays-Bas, Bords du Rhin, Allemagne, etc. Ils contiennent des études sur les situations des places de guerre, sur leur importance, la population, les ressources, les nombres de troupes, avec description des lieux dont on peut tirer des secours lorsque les dépendances de places viennent à manquer; des moyens de transport par terre et par eau; les endroits où l'on peut entreposer des grains, abbayes, cloîtres, églises aussi. Le volume 8018 a trait uniquement aux ressources en vivres, avec bordereau général.

Les questions financières sont plus particulièrement traitées dans les volumes 8019 et 8020 à partir de 1766 : Les effets royaux, leur remboursement. — Caisse de remboursement, édit de liquidation. En 1767, dépenses de l'État, projet de budget. — En 1769, projet de limitation du nombre des boulangers (réponse adressée directement au Roi). — Avril 1770, mémoire demandé à Bourgade sur la situation financière, lu au Conseil par l'abbé Terray. — Novembre 1770, autre mémoire demandé par l'abbé Terray. — Juillet 1771, au marquis de Monteynard, secrétaire d'État à la Guerre, sur sa demande. — De 1771 à 1774, nombreux mémoires sur les récoltes de blé, et au contrôleur général pour lui indiquer les quantités de grains nécessaires aux troupes. — Novembre 1774, sur les moyens d'économies raisonnables. — Janvier 1775, sur la nécessité d'empêcher l'exportation des mulets en Espagne. — 25 février 1775, précis de sa conversation avec le secrétaire général. — 26 avril 1775, réponse à M. d'Aiguillon. — 18 novembre 1775, réflexions sur l'idée d'un emprunt soumise par l'archevêque de Toulouse. — Dans l'année 1776, il y a de nombreux mémoires demandés par le comte de Maurepas, le contrôleur général M. de Clugny; quatre sont indiqués « pour

Nous avons dit que la famille Marquet possédait depuis longtemps une terre dite de Bourgade, en Armagnac, d'où Jacques Marquet avait pris ce surnom de Bourgade. Il ne paraît pas cependant qu'il eut possédé un titre nobiliaire; toutefois il s'était composé un blason « d'argent à la fasce d'azur, accompagné en chef d'un croissant versé de gueules, et, en pointe, d'un lion de même » <sup>t</sup>.

Comme nous l'avons dit, Marquet de Bourgade possédait l'immeuble de la rue d'Anjou, par héritage de sa mère en 1764 et par l'acquisition complémentaire qu'il avait faite en 1769. Dans les derniers temps de sa vie, ayant loué l'hôtel au Comte d'Artois, il n'habitait plus rue d'Anjou, et demeurait avec son neveu, Marquet de Grèves, rue Saint-Honoré, 332 <sup>2</sup>.



De Bourgade ne laissait ni femme, ni enfants. Ses héritiers furent: Daniel Marquet de Montbreton, son frère 3, et ses neveux et nièces (trois enfants de Louis Marquet, décédé peu de jours avant lui, en 1775), soit: Marie-Joseph Marquet, Maurice-Alexandre Marquet de Grèves; Henriette Marquet, femme de François-Nicolas de la Guillaume. Ils restèrent dans l'indivision jusqu'en 1788. Le 19 novembre de cette dernière

instruire M. Taboureau »; puis des correspondances avec Necker, M. de Choiseul, le comte d'Artois et divers autres personnages. Parmi les questions traitées, dans cette année, nous remarquons la Caisse d'Escompte (24 mars 1776) et un projet de loterie En 1777, mémoires au Roi et à M. Necker sur l'état des finances, sur la Caisse d'Escompte et sur les fermiers généraux; à M. Lenoir, lieutenant général de police, qui lui avait demandé son avis sur un projet de création du Montde-Piété De 1777 à 1780, suite de mémoires sur l'administration du Trésor par M. Necker, sur les dépenses, comparaison des revenus aux dépenses (tableaux), sur l'état du crédit, les impôts, etc.

<sup>1. (</sup>Nobiliaire universel, tome v, publié en 1815). Ce nobiliaire indique qu'il y eut des nobles de ce nom: Noël de Bourgade, chevalier de Malte, tué à la prise de Zoara en 1552. — Jean de Bourgade en 1613. — Raymond de Bourgade, gentilhomme de la Chambre du Roi au XVII<sup>e</sup> sièéle. — Notre Marquet de Bourgade n'avait aucun lien avec eux.

<sup>2.</sup> D'après l'Almanach de Paris de 1782.

<sup>3</sup> Cependant Bourgade avait un autre frère, Pierre-Isaac, qui vivait encore, puisqu'il ne mourut qu'en 1798. Ce dernier ne fut pas son héritier.

année, un partage eut lieu entre eux, il fut rendu définitif par acte du 10 mai 1789. Par ce partage, l'immeuble de la rue d'Anjou fut attribué à Daniel Marquet de Montbreton, qui, nous l'avons dit, avait été receveur général des finances à Grenoble en 1760 et remplissait la même fonction à Rouen depuis 1781; il demeurait à Paris, place Vendôme, nº 14 (actuellement nº 24).

La part de Marquet de Montbreton dans l'héritage de son frère de Bourgade fut de 950.619 livres; dans cette somme l'hôtel de la rue d'Anjou comptait pour 240.000 livres. Comme il y avait trois autres héritiers, l'on voit que Marquet de Bourgade laissait une certaine fortune, à son décès.

Il est mentionné dans l'acte de partage que le grand hôtel rue d'Anjou occupait une superficie de 358 toises, alors que le plan de la censive, dressé quelques années avant, portait 317 toises. C'est que les Marquet avaient dû acquérir la partie de la ruelle des Cordiers qui s'étendait derrière leur immeuble et augmenter ainsi quelque peu sa superficie. Au moment du partage, l'hôtel se trouvait en partie occupé par les écuries du Comte d'Artois qui payait annuellement 14.000 livres de location. Le frère de Louis XVI, futur roi Charles X, avait là provisoirement son service de voitures et de chevaux et faisait construire de vastes écuries, plus haut, dans le faubourg Saint-Honoré 1.

La rue d'Anjou était alors numérotée, d'après le système du temps : les numéros se suivant, commençant du côté gauche pour revenir, en finissant du côté droit ; de sorte que le dernier numéro était en face du premier. L'hôtel de Contades (mairie actuelle du VIIIe) était le septième immeuble et portait le nº 7. Du côté droit les derniers numéros se trouvaient entre la rue de Surène et la rue du Faubourg-Saint-Honoré, soit :

Le nº 130, coin de la rue de Surène. Bureau des voitures publiques, nº 4 de la censive.

<sup>1.</sup> Ces écuries monumentales, œuvre de l'architecte Bellanger, furent bâties sur les terrains de la Pépinière du fief d'Artois, où est la rue d'Artois actuelle, qu'on nommait précédemment rue des Ecuries-d'Artois.

Le nº 131, immeuble Oursin d'Ygoville, nº 3 de la censive. Le nº 132, immeuble Marquet de Bourgade, nº 2 de la censive.

Le nº 133, immeuble Millet, loué à Kolly, nº 1 de la censive. Thierry, dans *Le Guide des Voyageurs à Paris*, en 1787, donne ces indications qui viennent à l'appui de celles ci-dessus:

« La rue d'Anjou, dit-il, vous offrira à droite, au n° 133, dans la maison occupée par M. Kolly, fermier-général, un objet de perspective représentant un arc-de-triomphe, au travers duquel on aperçoit un paysage orné de fabriques d'architecture. Ce morceau est fort bien peint <sup>2</sup>.

« Presque en face, à gauche, sous le n° 7, est l'hôtel du maréchal de Contades, et vis-à-vis, n° 132, l'hôtel des Écuries de Monseigneur Comte d'Artois, occupé par le premier écuyer de ce prince.

 « Le Bureau des Voitures publiques des environs de Paris 3 est du même côté sous le nº 130.

« Les voitures de ce bureau font le service de toutes les routes aboutissantes aux portes Saint-Honoré et de la Conférence jusqu'aux distances qui leur sont prescrites. Il y a dans ce bureau une messagerie qui part tous les jours pour Ruel, et revient le même jour. Il en coûte dans les voitures à quatre places 15 sols par lieue et par personne, et dans les guinguettes 8 sols par lieue et par place ».

\* \*

<sup>1.</sup> Tome 1er, page 88.

<sup>2.</sup> C'était dans l'hôtel appartenant à la famille Millet. Il fut loué à M. de Polignac lorsque le marquis vendit son hotel voisin à Mme Vve Marquet, Polignac qui était encore là en 1782, quitta la rue d'Anjou pour aller habiter Versailles, et M. Kolly devint locataire à sa place.

Le fermier-général Kolly ent ses biens confisqués à la Révolution, et fut condamné à mort le 3 mai 1793. Il y a, aux Archives de la Seine, des papiers intéressants donnant des détails sur la fortune de Kolly et la constitution de dot de sa femme (Carton 640 des Domaines, liasse 3.159).

<sup>3.</sup> Le bureau seul était dans la petite maison, au coin de la rue de Surène. Les voitures se remisaient par derrière, dans un vaste espace compris entre les immeubles de la rue d'Anjou et ceux de la rue de la Magdeleine (rue Boissy-d'Anglas), où étaient installés précèdemment les carrosses et les chevaux du roi, à l'endroit où est actuellement la cité Retiro qu'on nommait, avant 1807, la cour des Coches.

Daniel Marquet de Montbreton devenant propriétaire de l'hôtel de la rue d'Anjou, héritant de près d'un million de son frère de Bourgade, devait déjà jouir d'une certaine fortune personnelle. Très attaché à la famille royale il émigra pendant la Révolution .

Notre émigré mourut le 3 vendémiaire, an VII. Sa veuve, Étienne-Esther Soubayran, décéda le 29 fructidor, an X.

Quatre fils furent leurs héritiers :

1º Auguste Marquet, dit d'Urtubie et aussi de Montbreton, né le 9 décembre 1766, habitant l'hôtel de la rue d'Anjou;

2º Louis Marquet, baron de Montbreton, né le 3 novembre 1764, demeurant rue d'Aguesseau, nº 5;

3º David-Pierre Marquet, baron de Villemoyenne, né le 9 novembre 1765, habitant l'hôtel de la rue d'Anjou;

4º Jacques Marquet, baron de Norvins, né le 18 juin 1769, habitant l'hôtel de la rue d'Anjou.

Ils restèrent dans l'indivision, propriétaires, tous quatre, de l'hôtel de la famille, rue d'Anjou.

Auguste, marié en 1814 à Marie-Catherine-Geneviève de Cairon de Merville, mourut le 15 juillet 1819, instituant légataire universel son frère Louis, par acte qui fut enregistré le 11 janvier 1820, lui laissant ainsi sa part d'un quart dans la propriété de la rue d'Anjou.

Un partage entre les trois frères survivants eut lieu dix ans après, le 10 juin 1829, par acte passé devant Me Champion, notaire à Paris. Par suite, Louis Marquet, devenu comte de Montbreton, resta seul propriétaire de l'hôtel, moyennant le prix de 300.000 fr. 2.

Les trois frères Marquet, restés ainsi une vingtaine d'années dans l'indivision pour les héritages de leurs parents et de leur frère Auguste, vivaient en bonne intelligence, quoiqu'ils

r. Dans le carton 823 du fonds des Domaines, aux Archives de la Seine, nous voyons que le 6 nivôse an III, un terrain au coin de la rue de Clichy et de la rue Saint-Lazare, appartenant à l'émigré Marquet de Montbreton, ci-devant receveur des finances, fut vendu aux enchères, 28.900 livres.

<sup>2.</sup> Nous devons à l'obligeance du principal clerc de M\* de Ridder (ancienne étude Champion), la communication de cet acte.

ne suivirent pas la même voie en politique. Louis Marquet de Montbreton qui figurait en 1808 sur la liste des 500 plus forts imposés de Paris, fut nommé baron d'Empire, le 14 février 1810, puis écuyer de la princesse Pauline, duchesse de Guastalla, sœur de l'Empereur. Cependant resté partisan des Bourbons, il vit leur retour avec satisfaction, et fut créé comte héréditaire par lettres patentes du 15 février 1823 1. D'autre part, Pierre Marquet de Villemoyenne rentra dans l'armée après 1815, et était lieutenant-colonel à la veille de la révolution de juillet 1830. Tandis que le plus jeune, Marquet de Norvins, s'était rallié à l'Empire dès l'origine et lui resta franchement attaché. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1808. Aussi, fut-il tenu quelque peu en suspicion sous la Restauration. Voici d'ailleurs, tracées en quelques mots, les phases de sa vie:

Né à Paris en 1769, conseiller au Châtelet à l'âge de vingt ans, la Révolution interrompt sa carrière de magistrat. Inquiété alors, quitte la France et va servir dans un corps d'émigrés. Après les journées de Fructidor, il rentra en France; arrêté, il est traduit devant le Conseil de guerre. Il obtint un sursis, grâce à Mme de Staël, et fut rendu à la liberté après le coup d'Etat du 18 brumaire. A partir de ce moment, Norvins se dévoua entièrement à la cause de Napoléon Bonaparte. Après avoir accompagné le général Leclercq à Saint-Domingue en qualité de secrétaire, fit la campagne de Prusse dans les gendarmes d'ordonnance, devint secrétaire général du ministère de la guerre du royaume de Wesphalie, chambellan de la reine, chargé d'affaires à Bade. Sous la Restauration, il fut écarté des affaires publiques, et travailla, tranquillement, rue d'Anjou, pendant une quinzaine d'années, à la publication de livres propres à réveiller les souvenirs de l'ère impériale. Il épousa, le 11 décembre 1823, la fille du général Thiébault, baron de l'Empire, et eut deux enfants. Après la révolution de 1830, devint préfet de la Dordogne et de la Loire, puis rentra dans la vie privée. Son Histoire de Napoléon parut en 1827 et

<sup>1.</sup> Titres et Anoblissements de la Restauration (1814-1830), tome v, page 56.

eut un grand succès à une époque où, par haine des Bourbons, on se plaisait à faire de Bonaparte le représentant de la Révolution. Il écrivit beaucoup d'autres ouvrages, entr'autres une Histoire de la Révolution faisant suite à l'Histoire de France d'Anquetil, et collabora à la Bibliographie contemporaine et à diverses publications.

De Norvins mourut le 30 juillet 1854. Son Histoire de Napoléon Ier fut rééditée sous Napoléon III, à un grand nombre d'exemplaires qu'on répandit par toute la France, en les donnant, aux distributions de prix, dans les collèges et dans les écoles primaires.

\* \*

Vers la fin de la Restauration, notre immeuble de la rue d'Anjou, portant alors le nº 6 depuis 1804, se composait toujours des trois parties de bâtiments, objets des trois acquisitions de la veuve Marquet et de son fils de Bourgade, en 1751 et en 1769; bâtiments existant encore aujourd'hui dans les mêmes dispositions.

Pour établir de nouveaux appartements et en tirer profit en les louant, quelques aménagements y avaient été apportés depuis peu de temps; ils furent évalués à une soixantaine de mille francs dans l'acte de partage du 10 juin 1829. Il y avait donc à cette époque, d'autres habitants que les fils Marquet, dans ces bâtiments. L'Almanach parisien indique la présence dans cet immeuble, en 1827, de quelques personnes de qualité : comtesse d'Aguesseau; baron Bardin, maréchal de camp; comte de Belliard, pair de France; Matteuci, ministre résident de Toscane; Marquet de Norvins, baron de Montbreton, homme de lettres; comte Montbreton de Villemoyenne, lieutenant-colonel; marquis de Pierrecourt; Pistoi, ambassadeur de Toscane.

<sup>1.</sup> Parmi les voisins, en 1827, il y avait, dans l'ancien hôtel de Millet (au n° 4 a cette date), la légation de Lucques, duc de San Carlos, ministre plénipotentiaire, et le comte René de la Tour du Pin de Chambly. Au n° 8 (partie de l'ancienne propriété d'Oursin d'Ygoville), le marquis de Custine; le marquis de Crenay, maréchal de camp; le marquis de Ravenel; Marbeau, trésorier général des Invalides de la Marine; Mª Lebrun, peintre. Dans l'autre partie de la propriété d'Ygoville, au n° 10, les écuries de l'Ambassade d'Angleterre.

La comtesse d'Aguesseau était, depuis peu de temps, veuve du petit-fils de l'éminent chancelier. Ce d'Aguesseau, le dernier du nom, décéda en janvier 1826, ne laissant que des filles, dont l'une épousa M. Octave de Ségur. Il avait été magistrat, membre de l'Académie française et pair de France.

Le comte de Belliard, né en 1769, prit du service militaire en 1791; aide de camp de Dumouriez en 1792, il se conduisit bravement à Jemmapes. Ayant suivi Hoche en Vendée, et fait ensuite les campagnes d'Italie, fut nommé général après Arcole, continua à se distinguer en Egypte puis dans l'armée d'Allemagne; nommé gouverneur à Madrid en 1808; guerroya encore en Russie et en France en 1814. Pair de France sous la Restauration et le gouvernement de Juillet 1830, devint ambassadeur en Belgique (1831), où il rendit encore des services à son pays, tout en étant utile aux Belges dans la réorganisation de leur armée. Il mourut à Bruxelles en 1832.

En 1828, nous voyons les mêmes habitants, sauf un changement à la légation de Toscane, à la place de M. Matteuci, c'est M. Bellinghiery, ministre résident. Puis le comte de Belliard a quitté son appartement où l'a remplacé, dans le courant de l'année 1827, « M. Lafayette père, lieutenant général ».

\* \*

La Fayette devint donc, en 1827, le locataire de M. Louis Marquet, comte de Montbreton, propriétaire des bâtiments composant l'immeuble de la rue d'Anjou, nº 6 alors, nº 8 aujourd'hui.

Il ne reçut pas là l'hospitalité dans le prétendu hôtel de la comtesse de Tessé, sa tante, comme on l'a raconté. La comtesse de Tessé ne possédait pas de propriété rue d'Anjou; elle habitait dans son hôtel, au faubourg Saint-Germain .

<sup>1.</sup> La comtesse de Tessé, née Adrienne-Catherine de Noailles, 24 décembre 1741, était sœur du duc d'Ayen et de Noailles père de Mme de La Fayette. Elle avait

Nous n'avons pas à nous étendre, ici, sur la vie politique de La Fayette, dont l'histoire est bien connue et fut souvent décrite. Nous nous bornons à indiquer les étapes de son existence mouvementée et à rechercher les phases intéressantes, et moins connues, de sa vie privée.

Marie-Paul-Joseph-Gilbert Motier, marquis de La Fayette, naquit à Chavaniac, près de Brioude, le 6 septembre 1757. Il avait seize ans et demi, lorsqu'il épousa, le lundi 11 avril 1774, dans la chapelle de l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré, Marie-Adrienne-Françoise de Noailles, née dans cet hôtel le 2 novembre 1759, fille de J.-P.-François de Noailles, duc d'Ayen, et qui n'avait que quatorze ans et demi <sup>1</sup>.

Les jeunes époux de La Fayette demeurèrent chez leurs parents à l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré 2.

épousé de Froulay, comte de Tessé, le 26 juin 1755. Leur hôtel qui avait appartenu au duc de Villeroy était situé rue de Varennes. A la Révolution, ayant émigré, ils furent dépossédés de leurs biens qu'on leur rendit en l'au X. Devenue veuve, la contesse de Tessé resta toujours rue de Varennes où son hôtel portait le nº 44 en 1782, le nº 426 pendant la période révolutionnaire; actuellement nº 78, siège du Ministère de l'Agriculture. (Aux Archives de la Seine. Domaines, nº 2.200 de la liasse 622, des papiers des époux de Tessé donnent l'énumération de leurs biens).

1. L'acte est inscrit à l'église Saint-Roch. Jal l'a relevé.

2. L'hôtel de Noailles, avec ses jardins, s'étendait jusqu'au couvent des Feuillants, à l'emplacement actuel des immeubles du n° 211 au n° 223 de la rue Saint-Honoré et de la rue d'Alger. La famille de Noailles l'avait acquis en 1711. Il était connu précédemment comme hôtel de Foix.

Dans un article du Figaro, 29 avril 1917, il est dit : « L'hôtel récemment acheté au comte Foy, rue de Surène, par le ministre de Norvège, est l'aucien hôtel du marquis de La Fayette et de la marquise née de Noailles. C'est de cette résidence que La Fayette quitte Paris, se rendant à Bordeaux pour offrir son épée à Washington en faveur de la Liberté. » C'est ainsi que s'établissent les fausses légendes ; l'auteur de l'article a dû confondre l'ancien hôtel de Foix, rue Saint-Honoré, avec le petit hôtel, rue de Surene, 25, occupé dernièrement par le comte de Foy. Les La Fayette n'ont pas habité ce dernier hôtel, qui, de leur temps, appartenait au marquis de Laigle.

L'hôtel de Noailles était indiqué, dans les almanachs du temps, au nº 451 de la rue Saint-Honoré, et le domicile du marquis et de la marquise de La Fayette, au nº 441. C'est une erreur de chiffres puisque les La Fayette demeuraient chez les Noailles.

C'est de l'hôtel de Noailles que La Fayette, à 19 ans, « maître de son bien, de sa personne, et possesseur indépendant de cent mille livres de rente » 1, partit pour l'Amérique à la fin de l'année 1776, allant offrir ses services aux colons américains combattant pour leur indépendance.

Ce ne fut pas au gré de ses beaux parents qui le voyaient quitter sa femme pendant longtemps, pour courir ce qu'ils considéraient comme une aventure, après seulement deux années de mariage. Mais « sa femme, quoique la plus affligée, l'aimait trop pour ne pas partager ses sentiments et approuver sa généreuse résolution » <sup>2</sup>.

L'on connaît le rôle important rempli par La Fayette en Amérique, où il gagne l'amitié de Washington et mérite, par sa participation dans la guerre de l'Indépendance, l'admiration enthousiaste des Américains. Après être rentré à Paris, en 1779, pour demander d'autres concours en faveur des États-Unis, il repartit en Amérique et s'y distingua de nouveau.

En 1783, la paix étant signée entre les Anglais et les Américains, La Fayette revient vers la France, s'arrête à Berlin et en Allemagne, puis arrive à Paris dans les derniers jours de juin 1785. Il vient habiter encore l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré.

« A une fête à l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la naissance de l'héritier du trône, on y apprit le retour de La Fayette, Madame de La Fayette qui y assistait y reçut une marque bien signalée de la faveur royale : car la reine voulut la reconduire elle-même, dans sa propre voiture, à l'hôtel de Noailles, où venait de descendre son époux » 3.

Bien honoré à la Cour, fêté partout, La Fayette commence

<sup>1.</sup> Mémoires du comte de Ségur (édition de 1826, 1er volume, page 113).

<sup>2</sup> Idem, page 117.

<sup>3.</sup> Mémoires du comte de Segur, tome 1, pages 265-266.

à jouir d'une grande popularité. Il continue à entretenir, par correspondance, des relations amicales avec Washington.

En 1787, il fait partie de l'Assemblée des notables où il propose de larges réformes. Nommé, par la noblesse d'Auvergne, député aux États généraux, il se fait remarquer par ses idées libérales et sa proposition, le 11 juillet 1789, d'une Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, base de celle qui fut adoptée par l'Assemblée.

Après la prise de la Bastille, La Fayette demande l'établissement d'une milice populaire, qui, sur sa proposition, prend le nom de Garde Nationale; il est appelé à la commander.

C'est lui qui fit adopter la cocarde tricolore en prédisant que ces trois couleurs feraient le tour du monde. Jouissant d'un grand crédit dans le peuple, il exerce son influence sur lui et sur la Cour pendant la première période de la Révolution. Mais en ménageant l'un et l'autre, il mécontenta les deux. Député à l'Assemblée Nationale, en 1790, son domicile est indiqué rue de Bourbon (rue de Lille). Après la journée du 10 août 1792, menacé de mise en accusation et d'arrestation, il dut prendre la fuite. Fait prisonnier par les Autrichiens, il tombe malade dans sa prison à Wesel, on le transfère à Magdebourg, puis dans la forteresse d'Olmütz, en 1794. Sa femme, restée en France, fut arrêtée en 1792 et ne recouvra la liberté qu'en 1795. Elle partit, avec ses deux filles, partager la captivité de La Fayette qui ne sortit de prison qu'en septembre 1797. Le Directoire ne voulut pas autoriser son retour en France; il resta en Hollande. Il revint en 1800, et se retira simplement en Seine-et-Marne, dans la terre de la Grange, héritage de sa belle-mère. Il refusa toutes fonctions ou dignité qui lui furent offertes pendant l'Empire. Sa femme succomba le 24 décembre 1807; ce fut une grande douleur pour lui, car leur union avait été parfaite.

Lors de l'invasion de 1814, La Fayette voulut s'occuper de la défense de Paris et prendre le commandement de la Garde Nationale, mais il ne rencontra pas de concours. Pendant les Cent-Jours, il est nommé par le département de Seine-et-Marne, membre de la Chambre des représentants et joue un rôle actif demandant la levée en masse pour défendre la Patrie. Il demeura alors à Paris. Député de la Sarthe, en 1818, il prit souvent la parole, revendiquant des libertés que le gouvernement de la Restauration n'accordait pas. Nous le voyons habiter, pendant les sessions des Chambres, rue d'Anjou, mais au n° 35. Il dut être amené à demeurer rue d'Anjou, par le voisinage de son fils, Georges, qui habitait au n° 38, chez son beau-père M. Destutt de Tracy. N'ayant pas été réélu en 1824, il ne resta pas à Paris, et répondit aux invitations des Américains en retournant aux États-Unis où il séjourna une année et où il fut accueilli et fêté avec un grand enthousiasme. Réélu député en 1827, il vient demeurer, toujours pendant les sessions, rue d'Anjou, mais au n° 6 cette fois (n° 8 actuellement).

La Fayette était à La Grange, lors de la promulgation des Ordonnances, en 1830. Aussitôt les événements de Juillet, il accourt à Paris, se met à la disposition des chefs du mouvement de protestation. La Garde Nationale, qui avait été dissoute, reprend les armes le 29 juillet. La Fayette en est proclamé le chef et va prendre possession de l'Hôtel-de-Ville. Un gouvernement provisoire fut créé et son premier acte fut de déférer à La Fayette le commandement de toutes les Gardes Nationales du royaume. Il se trouva ainsi investi du plus grand pouvoir qui existait à ce moment. Il aurait pu se faire nommer chef de l'État.

Le 31 juillet, dans la matinée, eut lieu une conférence chez La Fayette, rue d'Anjou, où fut traitée la question de l'avènement du duc d'Orléans. La Fayette hésitait à proclamer la République. Circonvenu par les amis du duc, il laissa nommer ce prince, lieutenant général. L'après-midi, le duc d'Orléans se rendit à l'Hôtel-de-Ville, et se présenta sur le balcon, agitant un drapeau tricolore, tenant La Fayette par la main; à la vue du peuple assemblé sur la place, La Fayette semblait ainsi approuver l'élévation du duc d'Orléans au trône de France.

Dans les premiers temps du règne de Louis-Philippe,

La Fayette s'efface et se consacre uniquement à l'organisation de la Garde Nationale. Des réceptions ont lieu alors au siège de l'État-Major, place Vendôme, et rue d'Anjou. Le général fut amené à donner sa démission de commandant de toutes les Gardes Nationales de France, à la suite d'un vote de la Chambre des Députés modifiant cette organisation.

Rendu à une existence purement parlementaire, La Fayette, fort désabusé, reprit, à l'extrême-gauche de la Chambre, la place qu'il avait occupée durant la Restauration, combattant à la tribune, avec énergie, les mesures du gouvernement de Juillet, qui lui paraissaient contraires à un régime de liberté.

La Fayette recevait, rue d'Anjou, de fréquentes visites d'étrangers et surtout d'Américains. Le grand romancier américain Fenimore Cooper allait souvent le voir et, par une lettre de février 1832, a donné un récit de ses entretiens avec le général, entrant dans des détails sur sa vie intime, rue d'Anjou:

« Pour me faire une idée de l'ancien régime, écrit Cooper, je prends pour guide le général La Fayette qui s'exprime sur ses ennemis même avec autant de finesse que de candeur. Je le vois fréquemment le soir, après la Chambre, à l'heure de son dîner. En quittant l'hôtel de l'État-Major, après avoir été privé avec si peu de cérémonie de son titre de général en chef de la Garde Nationale, La Fayette est retourné dans sa maison de la rue d'Anjou. Cet hôtel a quelque chose d'assez prétentieux; mais les appartements qu'y occupe le général ne sont pas les plus beaux de l'édifice. Ils consistent en une vaste antichambre, deux salons, un cabinet de travail, et une chambre à coucher. Ils communiquent latéralement avec deux autres pièces et les offices. La Fayette n'a pour domestiques que le valet de chambre allemand, nommé Bastien, qui l'a accompagné dans sa dernière visite en Amérique, le valet de pied. le cocher et le cuisinier. Aucun d'eux ne porte de livrée ».

« Une singularité m'a frappé dans cette maison : On n'y trouve pas un seul tapis; et je ne crois pas en avoir vu au château de la Grange. Cependant les Américains, dont La Fayette imite volontiers les habitudes, mettent des tapis partout, et l'usage commence à s'en répandre à Paris.

« Quand je me présente, Bastien me fait un signe d'assentiment, et m'introduit dans la chambre à coucher, où je trouve le général debout devant une table, à peine assez grande pour contenir un plat et un couvert. Un petit carlin blanc est son seul compagnon. Comme il sait que j'ai toujours dîné, il ne fait aucune cérémonie, et continue son repas, où figurent invariablement un poulet rôti et des dattes, dont il est très friand. J'en prends d'ordinaire au dessert quelques-unes, et nous causons de la séance de la Chambre, de la politique de l'Europe, des bruits du château, dont il est toujours bien informé, quoiqu'il ait cessé d'y aller. Notre entrevue ne dure guère qu'une demi-heure; mais, lors de ma dernière visite, j'ai passé deux heures avec lui, et j'en ai profité pour obtenir divers renseignements sur les hommes et les choses de la Révolution...» 1.

Après ces détails sur sa vie dans l'intimité, voici un court récit de ses réceptions :

- « M. de La Fayette, a écrit le vicomte de Beaumont-Vassy <sup>2</sup>, demeurait rue d'Anjou-Saint-Honoré.
- » A partir de huit heures du soir, tous les mardis, une foule bigarrée venue à pied, en voiture de place ou en équipage, montait sans cérémonie un escalier aussi simple que l'appartement auquel il conduisait.
- » La première pièce était une salle à manger, d'une apparence austère. De la salle à manger on pénétrait dans une seconde pièce qui était le salon, pièce non moins simplement meublée que la première. Dans cette première pièce, on coudoyait les célébrités du jour; dans le salon, l'œil était attiré par un cercle de femmes et de jeunes filles.

Lettres sur Paris en 1832 par Fenimore Cooper. Traduction de La Bédollière.
 Œuvres complètes (chez Barba, 1850).

<sup>2.</sup> Les Salons de Paris et la Société parisienne sous Louis-Philippe Ier (pp. 6 et suivantes. Paris, Sartorius, 1866).

» Dans un angle de ce salon de si simple aspect, entouré comme un personnage antique d'un triple rang d'amis et de clients attentifs à sa moindre parole, se tenait M. de La Fayette, figure pâle surmontée d'une courte perruque brune, taille élevée, et que l'âge avait alourdie ».

Les familiers de sa maison faisaient l'éloge du parfait honnête homme qu'était La Fayette. Personne ne portait plus loin le sentiment de la bienveillance et le charme des relations privées, toujours d'une exquise politesse. Ses traits respiraient la bonhomie. « Père adoré d'une famille qu'il édifiait par ses exemples, bon époux, maître indulgent, sa bourse était toujours ouverte aux malheureux ! ».

Une affection de la vessie dont il avait, dit-on, recueilli le germe aux obsèques de Dulong, jeune député, tué en duel par le général Bugeaud, s'aggrava rapidement. La Fayette mourut le 20 mai 1834, à 77 ans dans son appartement de la rue d'Anjou.

Le docteur Jules Cloquet, qui lui donnait ses soins, a publié des détails sur sa vie privée et sur ses derniers moments :

- « La Fayette, dit-il, était d'une taille élevée et bien proportionnée. Son embonpoint, assez prononcé, n'allait pas jusqu'à l'obésité; sa tête assez forte, son visage ovale, régulier; son front haut et découvert; ses yeux, d'un bleu grisâtre, grands, brillants, surmontés de sourcils blonds, bien arqués, mais peu fournis, étaient pleins de bonté et d'esprit; son nez était aquilin; sa bouche naturellement souriante, ne s'ouvrait guère que pour dire des choses bonnes et gracieuses; son teint était clair, ses joues légèrement colorées, et à l'âge de 77 ans, aucune ride ne sillonnait son visage, dont l'expression générale était celle de la candeur et de la franchise ».
- « La Fayette qui aimait à demeurer au château de La Grange, passait les hivers à Paris. Il y séjournait, quelle que fut la saison, pendant les sessions des chambres. Il habitait

I. Biographie Michaut.

une partie du grand hôtel, nº 6, rue d'Anjou, Saint-Honoré 1.

« Son appartement, situé au premier étage, se composait de vastes pièces, placées à la suite les unes les autres, correspondant à la façade de l'hôtel, et ayant chacune leurs dépendances et communications; ainsi l'antichambre, le salon, le cabinet de travail et la chambre à coucher qui se trouvait à l'extrémité de l'appartement, pouvaient, par l'ouverture de leurs portes à deux battants, se convertir en une sorte de longue galerie; ce qui avait lieu les jours de réception ».

La Fayette vivait très simplement rue d'Anjou, souvent seul ou avec son secrétaire qu'il affectionnait, un jeune homme studieux, M. Berger. Le général, obligé par sa situation à donner des réceptions et à faire des visites en voiture, avait un cocher et trois domestiques à l'intérieur dont le fidèle valet de chambre, Bastien, remarqué par Fenimore Cooper, et qui servit son maître avec dévouement jusqu'à ses derniers moments.

« L'ordre, la simplicité, la propreté, dit M. Cloquet, qui régnaient au Château de La Grange, distinguaient aussi la maison de La Fayette, à Paris.

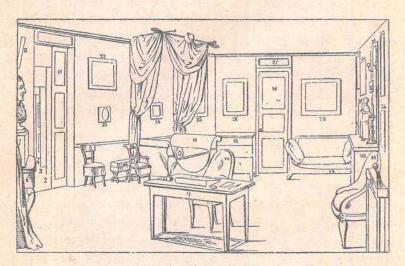
« La chambre dans laquelle, entouré de ses enfants et de ses amis, cet excellent homme a rendu le dernier soupir, je vais la décrire succinctement. J'ai copié le trait que je reproduis, d'après un dessin qu'en a fait M<sup>me</sup> de la Tour-Maubourg après la mort de son père. Les règles de la perspective ont cédé à la nécessité dans laquelle se trouvait le peintre, de représenter à la fois tout ce qui se trouvait dans cette pièce. L'exactitude étant la chose essentielle à conserver, et c'est ce qu'a fait l'artiste ».

La description des meubles est à la suite. Nous la reproduisons parce qu'elle donne un état curieux du mobilier de

<sup>1.</sup> Souvenirs de la vie privée du général La Fayette, par Jules Cloquet, 1836. M. Cloquet dit que La Fayette habitait le nº 6 de la rue d'Anjou depuis une quinzaine d'année environ. Le Général a bien demeuré rue d'Anjou, de 1818 à 1834, seize années, dont la première partie, au nº 35, et pendant sept ans, de 1827 à 1834, au nº 6 devenu le nº 8.

style Empire et des objets d'art et tableaux offerts, en reconnaissance au général.

(1) La chambre à coucher dont la porte est à demi-ouverte et laisse voir: (2) le cabinet de travail; (3) le salon; (4) l'antichambre; (5) la porte d'entrée de l'appartement; (6) console placée entre les deux fenêtres et supportant (7) le buste de Washington, modèle en terre par Houdon, surmonté par (8) le portrait de Koskuisko, offert par les Polonais « au général La Fayette, le jour de la naissance de cet illustre défenseur de



Chambre de La Fayette.

D'après le dessin de sa fille, Mme de Latour-Maubourg.

la liberté polonaise »; (9) bureau d'acajou placé au milieu de la chambre, en face du buste de Washington, garni d'un pupitre mobile et de ses accessoires, au-dessous un petit tapis, et derrière (10) le fauteuil en acajou, garni en maroquin vert, dont La Fayette se servait pour travailler; (11) le lit, les rideaux, soutenus par des flèches, sont en étoffe de soie jaune, ainsi que les draperies des fenêtres; (12) la commode; (13) le canapé; (14) table de nuit; (15) bergère, chaise et fauteuil; (16) porte de communication avec le cabinet de toilette;

(17) porte de communication avec le cabinet de travail; (18) cheminée de marbre noir, garnie de flambeaux et d'une (19) pendule donnée à La Fayette par Mme de Tracy, soutenue par quatre petites tortues qui lui servent de pieds, surmontée par le buste de Washington; elle offre, au-dessus du cadran, un petit bas-relief qui représente la capitulation de lord Cormwalles; (20) la glace avec ses deux candélabres; (21) écran en acajou garni de soie; (22) la mort du général Warren à la bataille de Bunkers-Hill (gravure); (23) portrait du général La Fayette, ouvrage de dames qui lui en avaient fait hommage (grande miniature); (24) tableau de l'entrée du château de Lagrange, peint et offert par Mme Joubert; (25) un grand cadre contenant une vignette qui représente l'ange de la Pologne en prière, avec ces mots écrits au-dessous : Hommage de reconnaissance. Suivent les signatures de 75 Polonais qui ont offert ce tableau; (26) les adieux du général Washington au peuple des États-Unis (gravure); (27) déclaration d'indépendance des États-Unis (gravure); (28) même sujet en gravure offerte par une résolution du Congrès américain en mai 1824; (29) le Serment du Jeu de Paume, d'après David (gravure); (30) la Constitution des États-Unis du Nord; (31) le portrait (lithographie) du général espagnol José Torrijos, victime d'une trahison, et mis à mort le 11 décembre 1831; (32) cadre donné par les Polonais; (33) Déclaration des Droits de l'Homme; (34) portrait de Dupont de l'Eure.

Ces meubles et ces souvenirs de La Fayette furent partagés entre ses enfants et ses petits-enfants 1.

Le peintre de marine, Gudin, lié avec le général, fit aussi un dessin représentant la chambre de La Fayette, au moment du décès.

<sup>1.</sup> Un petit-fils donna un fauteuil à la famille de la marquise Arconati Visconti, née Peyrat, fille du député Cette dernière en fit don, en 1912, au Musée National des États-Unis, avec cette mention : « fauteuil dans lequel était assis le général La Fayette le jour de sa mort ». Un correspondant des Débats fit remarquer, d'après les Souvenirs de Jules Cloquet, que La Fayette était mort dans son lit. « Rien ne prouve, dit la marquise, que le jour de sa mort le général ne se soit pas assis dans ce fauteuil avant de mourir dans son lit. » (Les Débats, 3 mai 1912).

Du mariage de La Fayette avec M<sup>11e</sup> de Noailles étaient nés deux filles dont l'aînée, Anastasie, épousa M. Charles de Latour-Maubourg; la seconde, Virginie, M. de Lasteyrie;



La mort de La Fayette.

D'après le dessin de Gudin.

et un fils, Georges-Washington de La Fayette, gendre de M. Destutt de Tracy. Ce fils, né le 25 décembre 1779, fut député de Seine-et-Marne, pendant que son père représentait la Sarthe. Il demeurait rue d'Anjou, n° 38-1.

r. La Fayette, de son mariage avec M<sup>110</sup> de Noailles, avait eu trois enfants, deux filles et un fils: 1º Anastasie qui épousa à Kiel, Charles de Latour-Maubourg, frère du compagnon du général à Olmütz, laissa deux filles, Célestine, M<sup>ma</sup> de Brigode, qui eut quatre enfants, et Jenny, baronne de Perron, qui eut un enfant; 2º Georges-Washington La Fayette, qui eut d'Émille de Tracy, cinq enfants, Nathalie (M<sup>ma</sup> Adolphe Perrier), trois entants, Mathilde (M<sup>ma</sup> Bureaux de Pusy), un enfant, Clémentine, Oscar et Edmond; 3º Virginie qui épousa le colonel de Lasteyrie et laissa quatre enfants, Pauline (M<sup>ma</sup> de Rémusat), deux enfants, Mélanie (M<sup>ma</sup> de Corcelle, un enfant, Jules de Lasteyrie et Octavie. M<sup>ma</sup> de Corcelle, dans son hôtel, 118, Faubourg Saint-Honoré, possède un buste en marbre de La Fayette. (Communication de M. Henri Cordier, à la Commission du Vieux Paris, le 8 février 1919).

L'acte de décès, à la mairie de la rue d'Anjou, porte que La Fayette mourut le 20 mai 1834, à 4 h. 1/2 du matin. La déclaration fut faite par Alexandre-César-Victor-Charles Destutt de Tracy, député (beau-frère de Georges de La Fayette), 52 ans, rue d'Anjou, 38, et par Antoine-François Carbonnel, maréchal de camp, 57 ans, rue d'Anjou, 6.

Les obsèques eurent lieu le jeudi 22 mai. Le convoi partit à 9 heures du matin de la maison mortuaire, rue d'Anjou-Saint-Honoré, dont l'accès avait été réservé aux membres des deux Chambres. Des corps de troupes précédaient le char funèbre qui était suivi des délégations et des gardes nationaux. Le service religieux eut lieu à l'Assomption. Le cortège se rendit au cimetière de Picpus par les boulevards et le faubourg Saint-Antoine, au milieu d'une grande population répandue sur le chemin du convoi 1.

\* \*

A la mort de La Fayette, l'immeuble où il demeurait, rue d'Anjou, appartenait encore à Louis Marquet de Montbreton qui mourut cinq mois après, le 21 octobre 1834. Ce dernier avait épousé, le 30 juillet 1785, Marie-Angélique Wallon (elle mourut à Paris le 2 août 1851).

De ce mariage, il y eut trois enfants :

- 1º Jean-François-Jules, comte de Montbreton, né en 1780, officier, chevalier de Saint-Louis, mourut à Paris, le 17 mai 1864, sans postérité.
- 2º Eugène-Claude, vicomte de Montbreton, né le 21 juin 1792, mort le 9 mars 1860.
- 3º Claudine-Étienne-Ernestine, née à Paris, le 8 février 1788, mariée au comte de Ganay en 1808, décédée le 30 juillet 1875.

Par acte passé devant Me Maréchal, notaire 2, en date du 13 février 1836, enregistré le 18 du même mois, les héritiers

<sup>1.</sup> Moniteur du 22 mai 1834, nº 142, page 1321. — Journal des Débats, 24 mai 1834.

<sup>2.</sup> Étude actuelle de Me Champetier de Ribes, 8, rue Sainte-Cécile.

de Louis Marquet de Montbreton vendirent la propriété à M. Alexandre-Nicolas de Lopès.

L'immeuble du nº 8 de la rue d'Anjou, acheté en 1751 par M<sup>me</sup> veuve Maurice Marquet, était donc resté la propriété de la famille pendant 85 ans.

\*

Dix ans après son acquisition, M. de Lopès vendit la propriété, par acte du 16 avril 1846, enregistré le 21 avril, passé devant Me Viefville, notaire 1, à Mme Lafond, Athénais-Zoé, femme Place qui demeurait dans la maison, moyennant le prix de 600.000 francs.

M<sup>me</sup> Place n'eut pas longtemps la jouissance de cette propriété, car elle mourut, le 5 juillet 1846, moins de trois mois après avoir fait cette acquisition.

Ses héritiers furent: 1º M<sup>me</sup> Lafond Émilie, femme Paillot; 2º Lafond Narcisse; 3º Lafond Antoine-Claude-Ernest. M<sup>me</sup> Paillot céda ses droits aux deux autres héritiers, par acte de M<sup>e</sup> Dreux, notaire, du 9 juin 1847, enregistré le 14 du même mois. Puis ces deux derniers héritiers vendirent l'immeuble à M. Place Joseph, suivant actes des 21 et 24 juin 1847, reçus par M<sup>e</sup> Viefville, notaire à Paris.

M. Joseph Place resta propriétaire de l'immeuble pendant plus de six années. Il le céda à M. Archdéacon Sébastien-Marie, agent de change, pour le prix de 517.700 francs, par acte passé devant Me Faiseau-Lavanne, notaire, le 17 novembre 1853, enregistré le lendemain. Dans une note du contrôleur des contributions directes, à cette époque, l'immeuble est ainsi désigné:

« Cette maison qui a treize croisées de face, en formait deux autrefois. Le corps de logis principal est sur la rue, s'étendant en aile gauche et en retour au fond d'une assez belle cour.... Les quatre principaux appartements sont vastes et beaux, notamment celui du rez-de-chaussée qui est richement

<sup>1.</sup> Étude de Mo Hocquet, 5, quai Voltaire.

décoré; les autres plus ou moins grands, sont ordinaires. Il y a de belles remises et écuries ».

Au moment de l'acquisition de cet immeuble par M. Archdéacon, il portait deux numéros : 6 pour le bâtiment à droite de la porte-cochère, et 8, pour le bâtiment en aile gauche. Peu de temps après il n'y eu plus que le nº 8 pour toute la propriété. Les principaux locataires étaient alors : le vicomte de Monteaux, la comtesse de Kélergie, Mº Bénard, ancien avocat à la Cour de cassation, le docteur Magendie, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut. La célébrité de ce dernier, comme physiologiste, nous fait rappeler à la mémoire ce que fut ce savant :

François Magendie naquit à Bordeaux le 15 octobre 1783. Son père était chirurgien et vint s'installer à Paris en 1792. François suivit la carrière médicale, il fut, à dix-huit ans, interne des hôpitaux puis devint aide et prosecteur à la Faculté de médecine. Reçu docteur en 1808, il s'adonna tout entier à la physiologie expérimentale, devint membre de l'Académie de Médecine dès sa formation (1820) et, deux ans après, membre de l'Académie des Sciences. Nous le voyons, en 1830, médecin de l'Hôtel-Dieu et, en 1831, professeur au Collège de France.

Pendant le choléra, il s'était dévoué à soigner les cholériques à l'Hôtel-Dieu.

En 1848, il fut mis à la tête du Comité d'hygiène publique, où il rendit de grands services.

Les travaux de Magendie furent nombreux et variés, et toutes ses expériences sur les animaux vivants l'avaient conduit aux résultats les plus hardis et les plus heureux. Il faudrait plusieurs pages pour les énumérer. Indiquons qu'il fit connaître l'action d'une quantité de médicaments nouveaux. Son nom est attaché à une des plus grandes découvertes du siècle dernier : la distinction des nerfs moteurs et sensitifs ; il donna la preuve positive de la différence de fonction des deux ordres de nerfs. Claude Bernard, son continuateur, fit souvent son éloge, en reconnaissant les grands services qu'il rendit à la science. « Magendie, dit d'autre part le savant Flourens, nous

a transmis le flambeau de la physiologie expérimentale, sans qu'il ait vacillé un seul instant dans sa main pendant près d'un demi-siècle ».

Ses recherches, ses études, ses leçons recueillies en de nombreux volumes de mémoires, constituent un bagage scientifique des plus importants.

Magendie mourut le 7 octobre 1855, âgé de 72 ans, dans l'appartement qu'il occupait au premier étage du bâtiment à droite, de la propriété rue d'Anjou, nº 8 1.

M. Archdéacon, devenu propriétaire de l'immeuble, se réserva l'appartement que La Fayette avait occupé, au premier étage du bâtiment en aile gauche. Il y habita jusqu'à son décès en 1871.

De 1855 à 1871, nous voyons dans cette propriété, comme principaux locataires : baron Lecouteux ; baron de Portal, conseiller d'État honoraire ; Ernest et Edmond Santerre, anciens agents de change ; comtesse Malergy ; colonel Balbastroux ; vicomte de Ludres ; baronne Oberkampf.

D'ailleurs, pendant cette période du second Empire, les maisons voisines renfermaient encore des demeures aristocratiques.

Au nº 4 (ancien hôtel Millet) il y eut, comme habitants : MM. La Tour du Pin, comte de Chambly, le propriétaire ; vicomte de Nétumières ; comte et vicomte de Poret ; marquis de Chauvelin ; le comte de Montbreton qui avait quitté l'ancienne propriété de sa famille, au nº 8, pour demeurer au nº 4. Puis, plus tard, à partir de 1865, MM. Léopold Javal, député de l'Yonne ; Adolphe Barrot, sénateur. Au nº 12 (partie de l'ancien hôtel Oursin d'Ygoville), demeuraient : marquis de la Bourdonnaye ; comte de Bréon ; le ministre,

T. Le souvenir de Magendie est conservé dans Paris, par une courte rue de 40 mètres qui porte son nom, dans le XIII<sup>a</sup> arrondissement. Cette rue, d'ailleurs, est dans le voisinage de l'hôpital Broca, près des rues portant les noms de célébrités médicales, Corvisart, Vulpian, etc.

Une plaque commémorative devrait être apposée sur l'immeuble de la rus d'Anjou, du côté droit, au dessous de l'appartement où il mourut.

grand officier de la Légion d'honneur, Drouyn de Lhuys; marquis de Nadaillac; vicomte de Waresqurel; comte de Chabrillan; comte de Courcy, etc.

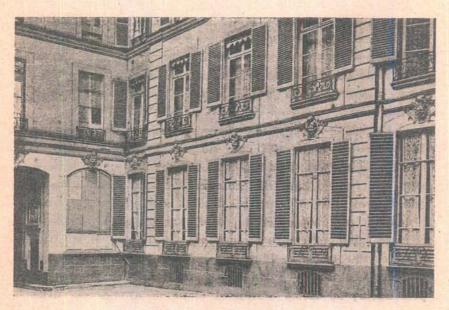
Après avoir cessé l'exercice de sa profession, M. Sébastien Archdéacon fut agent de change honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Commission départementale de la Seine. A la suite de son décès, et par acte de liquidation de sa succession, passé devant Me Moreau, notaire, le 9 décembre 1871, la propriété échut à ses deux fils : Edmond et Philippe-Victor Archdéacon, et à sa veuve.

A cette époque, dans le sommier de la contribution foncière, l'immeuble du nº 8 de la rue d'Anjou est ainsi désigné :

- « Propriété ayant entrée de porte-cochère, composée de deux corps de logis, avec cour au milieu, treize croisées de face sur la rue; et d'un troisième bâtiment pour communs, avec cour particulière. Le premier corps, à gauche de la grande cour, faisant retour au fond et sur la rue, est partie simple en profondeur, et est élevé, sur caves, d'un rez-de-chaussée, de deux étages comprenant chacun un bel appartement, et d'un troisième étage pour dépendances.
- » L'autre corps, à droite de la cour, est double en profondeur, de même élévation, et ne comprend que deux appartements, avec boutiques au rez-de-chaussée.
- » Dans une deuxième cour à droite, sont deux bâtiments sur terre, loués pour écuries et remises, avec un étage au-dessus. L'immeuble a 166 fenêtres ».

Les deux fils Archdéacon ne demeurèrent pas rue d'Anjou, ils laissèrent leur mère, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Sébastien Archdéacon, continuer à habiter l'appartement au premier à gauche, celui qui avait été occupé par La Fayette. M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Archdéacon gérait toujours la maison et contractait les locations. C'est ainsi que, jusqu'au moment où M<sup>me</sup> la comtesse Pastré fit l'acquisition de l'immeuble, en 1883, nous voyons la maison habitée surtout par les veuves des anciens agents de change, Sébastien Archdéacon, Ernest Santerre, Edmond

Santerre. Le corps de logis à droite était occupé par M<sup>me</sup> Augé de Lassus, M. d'Aillières, père, rentier, M. d'Aillières, fils, auditeur au Conseil d'État, le comte d'Aulan et un artiste peintre, M. Achille Beguin qui exposait au Salon de 1877. M<sup>me</sup> Augé de Lassus, mère de notre regretté et si sympathique collègue de la Commission du Vieux-Paris, habita de 1872 à



Rue d'Anjou, 8. - Cour.

Vue du bâtiment où La Fayette habitait, au premier étage.

1877, au premier étage, à la suite de la baronne de Rognart, l'ancien appartement du docteur Magendie, avec son gendre et sa fille, le comte et la comtesse d'Etchegoyen.

Augé de Lassus demeurait à Passy, où il mourut le 19 décembre 1914, âgé de 68 ans. Mais il venait voir souvent sa mère et sa sœur, rue d'Anjou, et s'intéressait à l'histoire du VIIIe arrondissement. Il fut l'auteur de nombreuses études sur Paris et notamment d'un volume sur les Champs-Élysées.

Depuis, d'autres personnes en vue ont passé dans les

appartements de cette maison. Nous y remarquons, en 1883, une artiste sculpteur, M<sup>me</sup> Marie de Villiars; puis, plus récemment M. Paul Royer-Collard, avocat; sa veuve y habite encore; un auteur-acteur très en vogue en ce moment, M. Sacha Guitry, y fut locataire avec sa première femme, l'artiste Charlotte Lysés.

Actuellement, y demeure M. Edmond Sée, homme de lettres, auteur dramatique.

L'ancien appartement du Dr Magendie, au premier étage, du côté droit est habité par M. le marquis Brachet de Floressac. Celui de La Fayette, au premier étage, du bâtiment de gauche, a pour occupant M. Félix Liouville, avocat, élu récemment député de la Seine. Enfin, l'appartement le mieux décoré, au rez-de-chaussée, est habité, depuis vingt ans, par Me Goirand, ancien avoué, sénateur des Deux-Sèvres. Les boiseries, les dessus de portes, les dessus de glaces des pièces principales de ce dernier appartement, sont présentés en six grandes photogravures dans la belle publication de M. Frédéric Contet, avec notices de M. J. Vacquier, Les Vieux Hôtels de Paris. Le faubourg Saint-Honoré (6me série).

Par le fait que l'immeuble du nº 8 de la rue d'Anjou fut composé dans son ensemble avec la réunion de trois propriétés bâties sur un terrain qui s'étendait entre le faubourg Saint-Honoré et la rue de Surène, nous avons été amené, dans le cours de cette étude spéciale sur l'hôtel du nº 8, à nous occuper quelque peu des immeubles qui voisinaient dans cet espace. Aussi, à l'appui des explications données, il nous semble utile d'indiquer les numéros actuels de ces immeubles en comparaison avec les anciens, par la présentation du tableau ci-contre.

Seul, l'hôtel, au nº 8, qui appartient actuellement au comte André Pastré, est resté tel qu'il fut construit vers 1725; des bâtiments modernes sont élevés à la place des autres immeubles. Il en est de même de l'autre côté de la rue d'Anjou, l'ancien hôtel du maréchal de Contades (Mairie) subsiste, mais les autres maisons entre le faubourg Saint-Honoré et la rue de Surène sont des constructions récentes.

Actuellement	Du 1 <sup>8†</sup> Empire à Napoléon III	En 1787	Censive de l'Archevêché de Paris	
			En 1788	Propriétaires alors
N° 2 (coin du Fg St-Honoré).	2	(Num	åroté sculer	ment dans le faubourg Salut-Honoré).
» 4	4	133	1	Millet.
» 6 (réuniau 8).			-	
» 8	6	132	2	Marquet de Bourgade.
» IO	8			
» 12	»	131	3	Oursin d'Ygoville.
» I4	10			
» 16 (coin de la rue de Surène).	»	130	4	Riffe.

Il nous reste à formuler le vœu que cet hôtel où mourut La Fayette, construit sous Louis XV, orné à l'intérieur de belles décorations du temps, soit conservé dans son état ancien, qu'il ne subisse pas le sort de ses voisins et ne disparaisse pas pour faire place à une haute maison neuve.

Georges HARTMANN.